

Dates et Lieu de Formation :

DE 8H30 À 16H30

AU

Centre de Formation aux Métiers de la Santé
du Centre Hospitalier – Rue Jacques Monod – BP 609

62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Novembre 2026	Les 02/09/30 (Préparation du dossier de sélection et préparation aux épreuves écrites de sélection)
Décembre 2026	Les 03/07/14 (Finalisation du dossier de sélection et Entraînement aux épreuves écrites de sélection)
Décembre 2026	Le 04 (Entraînement à la sélection orale)
14 décembre 2026	CLOTURE DU DOSSIER DE SELECTION
Entre le 11 et 15 Janvier 2027	EPREUVES ORALES DE SELECTION
13 janvier 2027	EPREUVES ECRITES DE SELECTION
25 Janvier 2027	Résultats de la sélection

Merci de nous contacter pour obtenir les conditions d'accueil et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

CONTACTS

Coordonnateur de projet : Delphine BOUCHER Tél. : 03.21.99.32.54

Secrétaire : Tél. : 03.21.99.30.61 - Fax : 03.21.99.38.92

Mail : d.boucher@ch-boulogne.fr

<http://www.ch-boulogne.fr/cfms/ifsi-ifas/formation-continue-2>



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/ifsiboulognesurmer/

F
O
R
M
A
T
I
O
N

C
O
N
T
I
N
U
E



NOUVEAU REFERENTIEL

SEPTEMBRE 2026

ACCOMPAGNEMENT A L'ENTREE EN I.F.S.I POUR LES PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE (bacheliers ou non)

Durée de la formation : 7 jours soit 49 h

Coût de la formation :

800 € par stagiaire en financement par un organisme

500 € par stagiaire en financement personnel

150 € par stagiaire ne participant qu'à la journée préparant l'entretien oral

SIRET : 2.66.209.402.000.20

Numéro de Déclaration d'Activité : 3162 P 00 2562

Numéro d'enregistrement Organisme de DPC : 2279

Mis à jour le 28/08/2026

Textes de référence :

L'Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier.

L'annexe III de cet arrêté relatif aux 7 principes qui régissent l'acquisition des connaissances et des compétences des étudiants.es infirmiers. ères .

L'article 20 et l'annexe V de cet arrêté relatifs à la formation du parcours spécifique pour les AS expérimentés (formation de 420 heures à valider pour accéder à la deuxième année).

L'article D613-38 et suivants du Code de l'Education relatif à la Validation des Études, des Expériences Professionnelles et des Acquis Personnels (V.E.E.P.A.P.) pour les personnes non bacheliers.

Prérequis :

Être titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ou réaliser une V.E.E.P.A.P.

Être capable d'utiliser un logiciel de traitement de texte pour la constitution du dossier de sélection

Participants :

Stagiaire bachelier et motivé par la profession d'infirmier.

Pour les non bacheliers, une équivalence est acceptée ou le stagiaire doit réaliser une V.E.E.P.A.P. suite à l'admission aux épreuves de sélection.

Objectifs de la formation visant le développement des aptitudes et compétences du stagiaire

- S'approprier le contenu des épreuves de sélection et le déroulement des études d'infirmier. ère
- Analyser et valoriser son parcours professionnel.
- Mobiliser ses connaissances calculatoires et rédactionnelles pour la sélection écrite
- Développer sa capacité d'argumentation lors d'un entretien oral
- Identifier les points forts et les points faibles afin d'optimiser la réussite.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Accompagnement à l'écriture du dossier professionnel
 - Entraînement sur des exercices types de la sélection écrite
 - Travail personnel intersessions
 - Evaluations formatives dans les conditions de l'épreuve de sélection (épreuves d'entraînement)
-

Contenu de la formation :

Présentation des modalités de sélection et du déroulement des études d'infirmier. ère

Aide à la constitution du dossier de sélection

- Aide à la rédaction d'un CV et d'un projet professionnel argumentant l'expérience professionnelle du candidat sur une base apportée par le stagiaire
- Autoévaluation des capacités et des compétences développées en lien avec les attendus de la formation IDE

Exercices d'entraînement aux épreuves écrites de sélection

- Exercices calculatoires (opérations /proportionnalité/unités de mesure et de temps)
- Exercices rédactionnels (syntaxe/grammaire/synthèse/thèmes sanitaires et sociaux)

Préparation de l'entretien oral

- Aide à l'argumentation orale des capacités, compétences et expériences du candidat.
- Acquérir une bonne connaissance de soi, une posture et un vocabulaire adaptés à l'entretien de sélection.
- Débriefing et propositions d'axes d'amélioration suite à l'oral d'entraînement

Intervenants :

Cadres de santé infirmiers diplômés d'Etat

Documentaliste

Evaluation :

- Evaluation de la satisfaction et de la qualité de la formation par les stagiaires
- Nombre de candidats sélectionnés à l'épreuve d'admission